



APAJH

Creuse

N° 97

JANVIER 2024

En Marche !

*Meilleurs
Vœux !*

LE MAGAZINE DE L'APAJH DE LA CREUSE

Sommaire

■ Construire demain	3
■ Pour un engagement durable	4
■ Les enjeux des économies d'énergie	5
■ La déconjugalisation de l'AAH	5
■ La restructuration de la Mas de Sauzet	6
■ Une équipe soudée	7
■ Changer le regard sur le handicap psychique	8
■ La réhabilitation par le travail	8
■ La résidence inclusive	9
■ Le pouvoir d'agir	10
■ Entreprise adaptée	10
■ Journée immersive en duo	11
■ Édition 2023 de la Fête du Sport	12
■ L'aventure du Bélem	13
■ Une journée qui donne la pêche	14
■ La remise des Certificats Généraux de Formations	15
■ La visite des élèves du lycée de Saint-Vaury	15

APA JH Creuse

23, rue Sylvain Blanchet
23000 Guéret
05 55 52 49 88
siege.asso@apajh23.com
www.apajhcreuse.fr

Directeur de publication

Patrick Colo, Président APA JH Creuse

Rédaction

Laura Rossi (sauf mention contraire)

Crédits photo

APA JH de la Creuse
(sauf mention contraire)

Photo de couverture

Alexis Overton

Maquette

Espace Copie Plan - 23000 Guéret

Impression

GC Concept - 36250 Saint-Maur

Tirage

1200 exemplaires

Numéro ISSN

1296-2767

La permanence du changement

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT PATRICK COLO

En ce début d'année 2024, qu'il me soit permis de démarrer ce premier éditorial par un oxymore : permanence et changement !

Notre secteur est confronté à l'identification de nouveaux besoins et à la mise en place de nouveaux services et prestations à valeur sociétale ajoutée. Evoluer en évaluant permet alors de constater que, désormais, le changement est devenu permanent.

Tout en ayant des besoins différents, chacun de nos Pôles participe à la politique générale du changement de l'offre vers l'inclusion, ce que nous devons construire pour les enfants et adultes que nous accompagnons. Ainsi en est-il de la commande publique à laquelle il nous faut répondre dans le cadre de la mission d'intérêt général que nous ont confiée les Pouvoirs Publics et le Conseil Départemental.

Apprendre à s'adapter continuellement, rester à l'écoute des besoins et répondre efficacement à la demande tout en assurant la meilleure exploitation possible des ressources qui nous sont attribuées : voilà le défi qui nous attend.

Ceci implique d'évoluer professionnellement en adaptant savoir-être et savoir-faire par un accompagnement renforcé au moyen d'un programme de formation. Le souci du service public et de l'intérêt général dont notre entreprise de l'économie sociale et solidaire est investie nous oblige. La préoccupation quant à un meilleur usage de nos moyens, une plus grande prise en compte des usagers, une réponse plus adaptée aux situations rencontrées. Plus que jamais, ces axes s'imposent.

On peut donc y voir le passage d'un modèle qui a fait ses preuves à un moment de l'Histoire, mais qui ne répond plus aux évolutions sociétales actuelles, à un modèle qui doit s'adapter en permanence à un environnement plus complexe, mouvant

et incertain animé par la notion de changement ininterrompu.

Toutefois, prôner le changement en toute circonstance peut paraître dénué de sens, voire dangereux si l'on ne se pose pas deux questions essentielles : pourquoi changer ? Et dans quel but ? Ce qui nous ramène à deux points d'ancrage :

- Quelle est l'origine de notre association ? Pourquoi a-t-elle été créée ? Quelle est notre histoire ? Quels sont les savoir-faire qui ont construit notre action ?
- Quelle est notre finalité ? Dans quel but agissons-nous ? Quel bien commun recherchons-nous ?

Pour aller quelque part, il faut savoir d'où l'on vient. Transmettre et valoriser l'ADN qui fait la force de notre association contribuera par essence à accroître le sentiment d'appartenance, la fierté et l'engagement des équipes au service du projet au bénéfice des personnes accompagnées et de leurs familles. L'enjeu est de caractériser en quoi la situation future, le changement qui s'annonce, permettront d'offrir un bien commun plus grand que dans la situation actuelle.

C'est à ce défi que je convie l'ensemble de nos forces vives pour offrir un ensemble de prestations et de services prenant en compte l'autodétermination de celles et ceux que nous accompagnons et de leurs familles.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024. ■

« Rien n'est permanent si ce n'est le changement. »

Héraclite d'Éphèse



Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.com

Construire demain

■ ASSOCIATION

Les administrateurs de l'APA JH de la Creuse se sont réunis le 14 octobre pour un séminaire permettant de faire un point d'étape sur le CPOM et différents sujets qui concernent le devenir de l'association.

Pour rappel, le précédent séminaire avait été organisé au printemps 2022 afin de définir la stratégie administrative permettant d'accompagner la mise en œuvre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de la Creuse. L'idée générale de ce temps de réflexion concernait « **le moment d'ouvrir les champs de questionnement relatif au CPOM mais surtout de définir les méthodes et les moyens de son suivi régulier dans le cadre des responsabilités qui nous incombent** ».

Le Président a fait un point sur la situation actuelle de l'association, les interrogations et les questionnements de la part des salariés, nécessitant selon lui, une démarche de clarification des objectifs. Concernant le CPOM, et son premier bilan présenté par la Directrice générale adjointe, il a fait apparaître que près de 50% des actions avaient été réalisées à ce jour. À partir de ce constat, il a été demandé de mettre tout en œuvre pour se rapprocher de nos objectifs.

Deuxième point abordé : le **schéma bâti-mentaire** qui devra trouver une cohérence avec les nombreux investissements à venir sur les différents sites, dont les prévisions se situent entre 40 et 50 millions d'euros. Cela concerne la reconstruction de la MAS de Sauzet, la construction du prochain FAM à Bourgneuf, le réaménagement du Foyer d'hébergement de Guéret et la transformation de l'IME de Grancher, sans oublier l'abattoir de l'ESAT, tout cela dans le cadre de la transformation de l'offre.

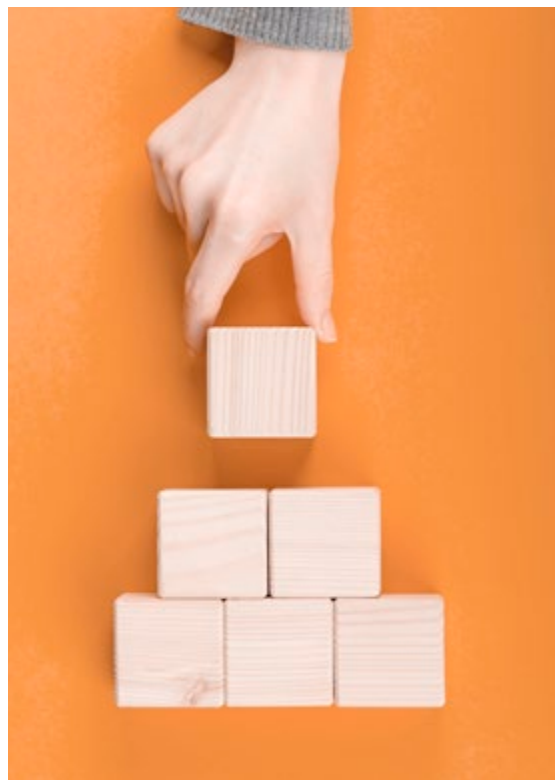
Les administrateurs ont échangé sur les conditions requises pour la conduite de ces travaux et sur la manière avec laquelle nous allons les lier au projet inclusif au centre de nos engagements. Ces choix ciblés devront prendre en compte les orientations de l'État, les politiques publiques et locales menées en matière de handicap et dans le même temps, les évolutions du secteur médico-social.

Autre point abordé, le projet d'une réhabilitation de Cherbailoux, proche du lieu

historique des « **coopérateurs** » au cœur de la ville qui aurait l'avantage de regrouper différents services, dont le siège. Les administrateurs ont fait émerger dans leurs échanges l'idée, admise par tous, que le bâti et sa qualité peuvent être pour les salariés déterminants pour s'engager à nos côtés. À l'évidence, la qualité des lieux à des incidences sur les difficultés que nous rencontrons sur le terrain pour recruter, pour l'attractivité du secteur, les conditions de travail mais aussi la fidélisation. Au cours des nombreux échanges, les administrateurs ont exprimé le besoin d'avoir une vision globale pour faire des choix éclairés, ce qui leur fait dire qu'un accompagnement pourrait être nécessaire.

Autre sujet abordé : la **stratégie de déploiement de la nouvelle méthode HAS 2025**. Il s'agit là d'un nouveau dispositif d'évaluation permettant d'apprécier la qualité des prestations délivrées par les ESMS en direction des personnes accompagnées. Cette évaluation sera réalisée tous les cinq ans par un tiers extérieur indépendant, à partir d'un référentiel de critères exigeants et précis. Cela s'inscrit pour le législateur dans une démarche qualitative des prises en charge, confirmant une accélération des évaluations qui attendent le secteur. La Directrice générale a informé les administrateurs que le siège, avec sa Directrice qualité, proposera fin novembre et début décembre une sensibilisation présentant les différentes étapes auprès des personnels et administrateurs, sachant que les établissements en interne, « **vivrons un exercice grandeur nature** » dès 2024 pour se préparer aux futures échéances. A cet effet, 30 salariés volontaires ont été formés par le service qualité afin de réaliser des audits croisés dans nos établissements.

Le dernier thème abordé prend le projet associatif comme point d'orgue de la réflexion de cette matinée. C'est en effet



un sujet important dans le sens où il doit nous permettre d'aller vers une « nouvelle » gouvernance pour le pilotage de l'association, avec comme fil conducteur quelques exemples : la personnalisation des parcours, l'autonomie, la bientraitance, les apprentissages, l'inclusion, l'insertion sociale et professionnelle dans le respect de nos engagements. Ce projet doit porter la volonté que chaque personne accueillie puisse trouver sa place et vivre une citoyenneté accomplie par l'autodétermination et l'inclusion et une qualité de prise en charge.

Cette réflexion générale a ouvert aussi les échanges autour du dialogue social au sein de l'entreprise, la place des familles, la formation des administrateurs ou nos relations avec « **l'extérieur** », les autres structures du handicap pour inscrire l'APA JH dans une vision ouverte, rassembleuse de toutes les forces en présence.

Une matinée riche et studieuse avec des administrateurs lucides sur les incertitudes économiques présentes, la complexité de mener les projets mais qui ont affiché une unité et une même volonté, de quoi donner confiance pour franchir les obstacles et continuer d'avancer. ■

Christian Laurance
Secrétaire général

Pour un engagement durable

■ ASSOCIATION

Les 16 et 17 novembre à Paris, une délégation de l'APA JH de la Creuse a participé au Congrès de la FEHAP. Intitulé « Le privé solidaire modèle pour s'engager durablement », il s'est centré sur l'engagement et la transition écologique.

Lors de la première journée, la présidente, Marie Sophie Desaulle, a évoqué les complexités du moment sur fond d'inflation et de tensions RH, en rappelant la nécessité de se projeter par l'innovation dans une société qui se construit dorénavant autour et par l'écologie. Efficience, intérêt général et partage devant être les bases de notre feuille de route.

Il a été beaucoup question de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) définie par la commission européenne comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ». Au centre, on trouve le développement durable pour lequel il existe un consensus général pour dire que notre secteur ne peut être absent de ce défi.

Dans la convention consacrée au développement durable signée en 2017 par l'Etat et les fédérations du secteur sanitaire, social et médico-social, on croise les questions que rencontrent nos établissements (management, politique d'achat, préservation des ressources, énergie, mobilité, protection des systèmes d'information) qui sont autant de perspectives pour une transformation qualitative. Dans ce cadre, il a été question de la construction et de la rénovation des bâtiments, des exigences au cœur des projets des conseils d'administration des structures, l'objectif étant d'offrir aux résidents et aux équipes des conditions de vie optimales face aux évolutions climatiques.

On a beaucoup parlé de « bâtiment de partage », « du virage domiciliaire » dans ce qu'on nomme le logement intermédiaire : habitat à partager où habitat inclusif, en



FEHAP
Santé Social - Privé Solidaire

Le privé solidaire, un modèle pour s'engager durablement

Congrès FEHAP – 16/17 nov. 2023

CNIT Forest Paris - La Défense

accueil sous ses différentes formes. Il y a là une transformation importante dans les approches bâtimentaires de « nos établissements » qui s'est opérée avec la prise en compte de cette évolution.

La RSE est une démarche incontournable qui a des effets dans l'attractivité des personnels, dans leur fidélisation et le développement du sentiment d'appartenance apportant des réponses sur la question du sens au travail. La RSE peut être un moteur dans de nouvelles approches, des initiatives liées à l'intérêt général.

Au cours de la seconde journée, deux ministres sont intervenus. **Aurélien Rousseau**, ministre de la Santé et de la Prévention, a souligné les difficultés rencontrées dans un monde qui se dérobe sous nos pieds. Le ministre a affirmé que « l'Etat a pour mission de donner à tous les acteurs des éléments de visibilité pour accompagner les questions d'inflation ». Il rajoute « que ce choc n'est pas absorbable seul et il incombe à l'Etat de jouer son rôle permettant de dépasser la crise ». Il conclut son propos en soulignant que le modèle de nos associations est vertueux et il va de soi que les réformes conduites ne doivent en aucun cas le fragiliser.

Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, a évoqué les enjeux liés au vieillissement en rendant hommage aux aides à domicile, voulant « mieux les reconnaître, mieux les rémunérer ». La ministre a évoqué la fragilité des financements du secteur en se projetant sur la loi « Bien

vieillir » en discussion à l'Assemblée nationale. De même, elle a mis en avant le besoin d'équité territoriale pour des prises en charge de qualité. La tarification horaire et des expérimentations qu'elle souhaite mener pour inscrire dans le temps, une loi attendue par tous sur le « Grand âge » afin de gérer dignement l'accélération du vieillissement de notre population d'ici 2030.

Les deux ministres se sont accordés sur l'obligation de réduire les inconnus pour donner confiance aux acteurs de la santé et du médico-social. Dans cette même veine,

Retenons de ces échanges, la nécessité de l'écologisation du travail social pour participer à cette transformation en cours, autour de la transition environnementale, par la coopération et une gouvernance impliquant l'ensemble des acteurs.

la Présidente de la FEHAP a lancé un appel, celui d'un travail commun et d'un dialogue territorial pour trouver des réponses adaptées face aux inégalités sociales.

L'intégration de la démarche écologique dans « nos modèles économiques et nos fonctionnements » pour participer à cet effort de décarbonation global, facteur d'attractivité, est ce qui ressort de ces deux jours de réflexions. Ce modèle doit être moteur dans de nouvelles organisations, des alternatives productrices de progrès humain et de bien vivre. ■

Christian Laurance
Secrétaire général

Les enjeux des économies d'énergie

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE

La crise énergétique a depuis quelques mois fortement impacté les budgets de nos établissements médico-sociaux.

Nos structures confrontées à des budgets limités et à des frais de fonctionnement en forte hausse doivent engager des actions sur plusieurs plans. La réalisation d'économies d'énergie doit permettre de maîtriser les coûts d'exploitation liés à la consommation d'électricité, de gaz, de chauffage, etc. afin de ne pas réduire les ressources financières destinées à l'accompagnement des résidents.

La crise énergétique a depuis quelques mois fortement impactée les budgets de nos établissements médico-sociaux. Au-delà de l'aspect économique, les enjeux des économies d'énergie pour nos établissements visent des objectifs comme :

■ L'amélioration du confort des résidents

Une partie importante des économies d'énergie peut être réalisée par le biais de l'optimisation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. En réduisant les déperditions de chaleur



et en assurant une température agréable et constante, le confort des résidents est amélioré, ce qui contribue à leur bien-être et à leur santé.

■ La réduction de l'impact environnemental

Plus globalement les économies d'énergie permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer l'empreinte écologique des établissements médico-sociaux. En adoptant des pratiques énergétiques respectueuses de l'environnement, ces établissements contribuent à la préservation de la planète et à la lutte contre le changement climatique.

■ Favoriser la durabilité

L'économie d'énergie est un enjeu majeur pour assurer la pérennité de nos structures. En anticipant les fluctuations des coûts de l'énergie et en mettant en place des solutions d'efficacité énergétique, nous pourrions nous rendre moins dépendants des fluctuations économiques et énergétiques.

■ Sensibiliser les personnels et les résidents

Enfin, la mise en place de mesures d'économie d'énergie permet de sensibiliser les personnels et les résidents à l'importance de la préservation des ressources naturelles et à l'adoption de comportements

éco-responsables. Cela favorise une prise de conscience collective et encourage la mise en place de pratiques durables.

C'est dans cet esprit que la réglementation Éco Énergie Tertiaire (EET) engage tous les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Cinq établissements de l'APA-JH sont concernés par les obligations d'objectifs de réduction de consommation énergétique à 2030, 2040 et 2050 : le FAM de Gentioux, les MAS de Clugnat et de Sauzet, l'IME de Grancher et celui de la Ribe.

La réflexion doit toutefois être globale et l'ensemble de nos établissements est engagé dans cette démarche. Elle se traduit par :

- la réalisation de diagnostics énergétiques, avec plans d'action et priorisation des actions ;
- la réalisation de travaux de calorifugeage des réseaux de chauffage ;
- la rénovation des systèmes de chauffage, programmée au marché d'exploitation thermique ;
- l'amélioration de l'isolation thermique dans les travaux de rénovation en cours ;
- l'exigence d'une haute performance énergétique dans les programmes des opérations des travaux de reconstruction et de constructions à venir. ■

Ivan Le Strat

Directeur Pôle Habitat-Vie Sociale

La déconjugalisation de l'AAH

■ POINT INFO

Retour sur la réforme de la déconjugalisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) dont le mode de calcul a changé au 1^{er} octobre dernier.

Désormais, « les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne sont plus pris en compte dans le calcul », seules les ressources personnelles du bénéficiaire le seront. Une exception demeure, en cas d'un calcul en défaveur du bénéficiaire, le système de l'AAH conjugalisée pourra être conservé.

Ainsi, le versement de novembre 2023 sera impacté par ce changement.

Ces nouveaux ayants droits représentent près de 80 000 personnes en France sur les 120 000 personnes handicapées vivant en couple. Celles-ci bénéficieront d'une meilleure autonomie en ne dépendant plus des ressources de leurs conjoints.



Si vous êtes déjà bénéficiaire de l'AAH vous n'avez aucune démarche à réaliser, le changement se fait automatiquement en votre faveur. Si ce n'est pas le cas, rapprochez vous de la caisse qui verse votre prestation.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur handicap.gouv.fr. ■

La restructuration de la Mas de Sauzet

■ PÔLE SOIN ET SOUTIEN À L'AUTONOMIE



Le jury pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la restructuration architecturale de la Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet s'est tenu le 9 novembre. À son issue, c'est l'équipe de maîtrise d'œuvre Dhalluin-Peny Architectes qui s'est vu attribuer le marché.

FONCTIONNEMENT DE LA MAISON D'ACCUEIL

L'idée générale de cette opération mixant restructuration et construction neuve est celle d'un hameau. Ainsi, trois groupes de deux unités graviteront autour d'un noyau central, lequel sera composé d'un pôle administration, d'un pôle soin et d'une zone d'activités.

Différentes unités verront le jour notamment des unités Tout Handicap et personnes Vieillissantes ou Dépendantes ainsi que des unités dédiées au Trouble du Spectre Autistique. Ces espaces ont été pensés pour prendre en charge au mieux chaque résident en partant du principe : « l'individuel dans le groupe – le groupe dans l'individuel ».

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'une des caractéristiques de ce lieu tournera autour du parc et de ses arborescences, un atout essentiel pour assurer une qualité d'accueil et de vie optimale aux résidents. Ces derniers pourront ainsi profiter, « dans un périmètre sécurisé et sécurisant », de ces extérieurs. Plusieurs espaces extérieurs ont été pensés, les résidents pourront ainsi avoir accès à des jardins individualisés depuis leurs chambres mais aussi à des jardins communs à chaque unité. Un jardin pour l'ensemble de la MAS sera également créé et accompagné d'un parcours motricité et d'une boucle de

promenade dans le parc, avec des espaces sensoriels.

« L'ÉNERGIE LA MOINS CHÈRE EST CELLE QUE L'ON NE CONSOMME PAS »

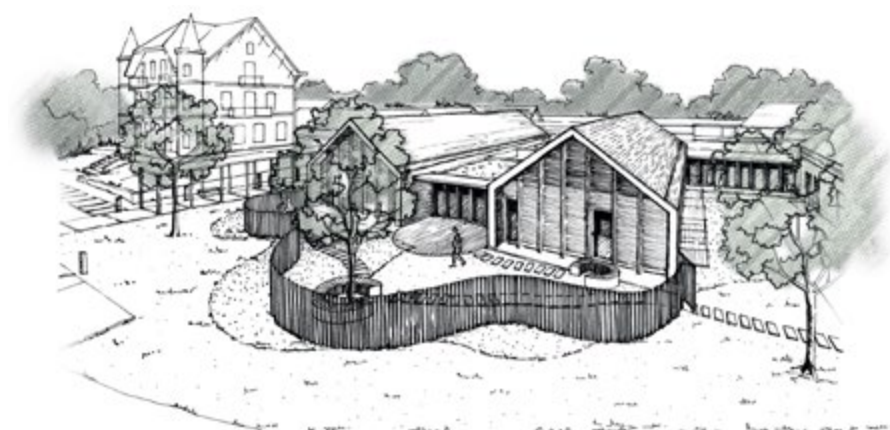
En plein cœur de l'actualité, le sujet des économies d'énergie est une part importante du projet de restructuration. Pour cela, depuis l'orientation des constructions pour une valorisation des apports solaires jusqu'au choix de matériaux biosourcés, tout est mis en œuvre pour conjuguer performance thermique hivernale et maintien du confort en période estivale.

Des choix constructifs pour limiter l'empreinte carbone du projet seront faits en concordance avec la destinée et les



exigences du projet, de même que le choix des produits de construction pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires de l'ouvrage. L'objectif étant d'obtenir un résultat énergétique performant en prenant en compte les émissions du bâtiment sur son cycle de vie.

Les travaux débuteront sur le second semestre de 2025. Un suivi régulier de l'avancement du projet sera fait dans le magazine. ■



Une équipe soudée

■ ZOOM MÉTIER

Olivier Courtaud et Yannick Raymond, respectivement Chef de cuisine et commis, exercent depuis l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée de Clugnat en 2006.

Ils ont été rejoints en septembre dernier par Marc Guillemet, à la suite du départ en retraite du précédent commis. Zoom sur cette équipe dont le métier s'inscrit au cœur de la vie des résidents.



Depuis la MAS de Sauzet où il est rentré en 1987, en passant par le FAM de Gentioux, le Chef Olivier Courtaud travaille depuis de nombreuses années à l'APA-JH. Il met en œuvre aujourd'hui son talent, pour le plus grand bonheur des papilles des résidents et du personnel, à la MAS Les Chaumes de Clugnat. Son collègue, le commis Yannick Raymond, a lui aussi suivi des études de cuisine avant d'intégrer la cuisine en collectivité à l'ouverture de l'établissement. Décrits par leurs collègues comme complémentaires et volontaires, nos trois cuisiniers forment une équipe soudée.

Pour eux, aucune journée ne se ressemble. Depuis les commandes aux livraisons, des réceptions aux vérifications, en passant par la production et les distributions des chariots jusqu'à la vaisselle, tout passe par eux.

L'enjeu principal et spécifique de la cuisine au sein d'une MAS, ce sont les textures. Tous les résidents ne peuvent pas manger de la même façon, certains souffrent de difficultés à déglutir, il est alors nécessaire d'adapter la texture.

Mixés, mixés lisses et hachés représentent ainsi plus de la moitié de la centaine de repas quotidiens. L'équipe fournit également

les plats aux résidents qui sont amenés à se déplacer dans le cadre de leurs rendez-vous médicaux. Pour ces derniers, le repas est un moment important dans la journée, une source de plaisir que nos cuisiniers améliorent sans cesse. « *On fait des décorations pour égayer, je pense que ça compte beaucoup. Ce sont des petites choses pour leur plaisir et le nôtre en tant que cuisiniers* » nous explique Yannick.



Même s'ils ne sont pas en contact direct avec les résidents, lors d'événements comme le repas des fêtes de fin d'année ou lors de la journée des familles, ils permettent de créer des instants conviviaux. Pour Yannick, ce sont « *des moments festifs où l'on voit les familles et les résidents un peu mieux* », Olivier complète en ajoutant que « *c'est une autre vision du handicap d'être plus près d'eux* ».

Dernièrement ils ont dû relever un nouveau défi, l'association ayant conclu un partenariat avec Vitalrest, restaurateur spécialiste des secteurs médico-social et sanitaire, en octobre dernier. Ainsi, même s'il a fallu s'adapter à un nouveau

système de commandes et de livraisons ainsi qu'à de nouveaux fournisseurs, nos cuisiniers se sont emparés des outils assez rapidement. « *Ce partenariat me plaît* » explique le Chef, « *on est des établissements regroupés [en une association], c'est normal que l'on fasse la même chose [...] il faut aussi savoir évoluer* ». Toute l'équipe a ainsi su collaborer tout en conservant une touche « *made in Clugnat* ».

L'enjeu dernièrement est de faire face aux difficultés d'approvisionnement sur certaines denrées en raison du contexte climatique, économique et politico-social. « *On est face à des ruptures alimentaires toutes les semaines et il y en aura de plus en plus au niveau international. [...] Tous les produits de base ont aug-*

menté » nous précise le Chef. L'équipe est donc obligée de s'adapter pour maîtriser les coûts tout en conservant la qualité. Et pour cela un seul mot d'ordre, il faut être « *tout le temps très actif, tout le temps réactif* » ! L'objectif prochain du travail avec Vitalrest est ainsi pour le Chef cuisinier de nouer des partenariats avec des producteurs locaux pour étoffer le catalogue des produits et palier ces ruptures.

S'il y a bien une chose à retenir c'est que cette équipe met tout en œuvre pour faire plaisir, « *ils sont inspirants* », « *généreux* », « *ils aiment partager* » voilà ce que l'on peut entendre de la part du personnel de la MAS de Clugnat. ■



Changer le regard sur le handicap psychique

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE

La notion de Handicap psychique s'est développée en France depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005. Elle prend en compte les quatre familles de handicap : moteur, sensoriel, cognitif et psychique.

« Cette distinction entre le handicap psychique, consécutif à des troubles psychiatriques, et le handicap mental, qui renvoie à une déficience des fonctions intellectuelles ou cognitives, répondait à la demande des associations de parents de malades mentaux (l'UNAFAM), mais aussi de certaines associations "d'usagers" de la psychiatrie, afin que soit mis un terme à l'assimilation des difficultés d'ordre psychiatrique avec la déficience intellectuelle, jusque-là confondues dans la catégorie du handicap mental* ».

Le regard sur ce handicap et sa prise en charge ont beaucoup évolué du point de vue social et politique. Ainsi de nombreux dispositifs d'accompagnement des personnes émergent pour travailler la réadaptation des personnes à leur environnement et viser leur inclusion sociale.

La réadaptation des personnes souffrant de handicap psychique peut être favorisée par l'émergence d'un environnement plus adapté. Ainsi, les dispositifs pour les personnes évoluent afin de mobiliser différentes ressources favorisant l'inclusion.

Malgré, une crise du secteur de la psychiatrie, des structures ressources émergent.

Sensibiliser le grand public au handicap psychique est un enjeu majeur afin de réduire la stigmatisation et les préjugés. Les programmes éducatifs et de sensibilisation peuvent inclure des campagnes médiatiques, des ateliers dans les écoles et les lieux de travail, ainsi que des partenariats avec des organisations de santé mentale.

Depuis début octobre 2023, le Facility Bus, le bus de la communauté 360 de la Creuse, sillonne les marchés et événements publics et s'allie aux animations organisées dans les tiers-lieux du département pour aller à la rencontre des personnes potentiellement touchées par le handicap et déstigmatiser le handicap psychique. Ce projet est né d'ateliers collaboratifs réunissant les acteurs de terrain de la Creuse, collectif appelé « Communauté 360 de la Creuse ».

Pour le moment à titre expérimental, le Facility Bus a pour ambition d'être à la disposition de l'ensemble du département et de tous les partenaires de la communauté.

Des outils mis à disposition, oui, mais aussi « plein de flyers et ça permet de dire que non, finalement, la maladie mentale, ça ne fait pas peur. Tout le monde peut être touché un jour dans sa vie et ça se travaille. On peut aider autour de ça et c'est génial » explique Victor Lançon, animateur recruté spécialement pour le projet.

Aller au plus proche de la population permettra également de collecter les besoins des usagers sur le territoire.

LES CONTACTS UTILES

- PSYCHOM est un organisme public d'information sur la santé mentale.
- L'UNAFAM accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques.
- GEM Handicap Psy propose des lieux de rencontres et d'échanges à destination des personnes atteintes de troubles psychiques. ■

Ivan Le Strat

Directeur Pôle Habitat-Vie Sociale

* PACHOUD Bernard, « Le handicap psychique, une réalité pluridimensionnelle irréductible à la maladie mentale », Le Carnet PSY, 2011, n°158, p.6-39.

La réhabilitation par le travail

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Retour sur le DALPRO (Dispositif d'ALternance PROfessionnel), officiellement ouvert depuis le 9 octobre 2023.

L'enjeu de ce dispositif concerne la réhabilitation par le travail, rejoignant celui du fonctionnement de l'ESAT Ex Æquo : découvrir le potentiel de chacun et le valoriser via l'emploi.

Onze personnes, souffrant de divers troubles psychiques, ont intégré cet atelier à mi-temps. **Mickaël**, stagiaire, témoigne des progrès qu'il a réalisés : « Ici, on est fier de ce qu'on produit ; je me lève les matins

en me disant : enfin je travaille, je n'ai plus besoin de penser à ma maladie ».

Les premiers jours ont été placés sous le signe de la créativité et du retour à la confiance en soi avec la fabrication de deux maquettes d'avion. Les stagiaires ont apprécié cette méthode d'apprentissage qui leur a permis d'avancer à leur rythme. En s'appuyant sur les compétences et qualités de chacun, les équipes ont pu répondre

dès la première semaine aux besoins d'Ex Æquo sur diverses activités : nettoyage de véhicules, flocage des camions et voitures de l'ESAT et fabrication de mobilier pour l'aménagement d'un chantier.

Ils ont découvert qu'au-delà de leur handicap et de leur parcours de vie, chacun d'eux avait des compétences à développer. En prenant le temps qui est nécessaire à leur apprentissage, ils auront dans quelques mois la possibilité de s'exercer en milieu ordinaire.



En peu de temps, les stagiaires ont pu, à l'image de **Paul**, découvrir la rigueur du monde professionnel. *« J'ai découvert des métiers que je ne connaissais pas, comme l'élevage des volailles, le maraîchage. Je n'avais jamais fait de menuiserie mais je suis super fier d'avoir construit l'avion et le composteur. »*

Après un temps de préparation, les ouvriers vont peu à peu intervenir en entreprises extérieures et aller en renfort sur les ateliers, permettant à l'ESAT d'avoir une plus grande souplesse quant à la signature de marchés ponctuels. La polyvalence, la réactivité et l'autonomie professionnelle sont

les objectifs communs de l'ensemble du DALPRO, une étape nécessaire pour une inclusion réussie en entreprise. D'ici là, les neuf personnes ayant souhaité continuer l'aventure ont rejoint l'Unité de Réentraînement pour apprendre de nouvelles tâches de travail à leur rythme.

Un parcours professionnel individualisé va pouvoir se dessiner comme le souhaite **Philippe** : *« pouvoir me réinsérer dans le monde professionnel et ainsi déterminer un projet sur le long terme ».* ■



Dimitri Marin
Responsable Atelier de Validation à l'Entrée et d'Unité de Production

La résidence inclusive

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE

Le Département de la Creuse s'est donné une priorité de développer l'habitat inclusif, afin que les personnes en situation de handicap et les personnes âgées de son territoire puissent bénéficier de logements qui correspondent à leurs besoins.

L'APA-JH de la Creuse a répondu à l'appel à projet Habitat inclusif donnant lieu à la création de 5 appartements inclusifs et d'un espace commun regroupés dans une résidence au cœur de la ville de Guéret. Dans l'évolution de sa politique, l'Association a émergé par la réponse à l'appel à candidature au déploiement de l'Aide à la vie partagée lancée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et le Conseil Départemental de la Creuse pour financer le vivre ensemble.

Inaugurée en mars 2022, la résidence accueille à ce jour 5 habitants, entre 19 et 54 ans, ainsi qu'une personne externe ayant son propre logement mais bénéficiant des activités grâce au forfait inclusif.

Des temps « informels » sont la clé de la réussite de la résidence inclusive. Les habitants viennent dans l'espace commun pour une collation, une boisson le soir après leur journée de travail. Ils y trouvent un cadre agréable, une convivialité et une relation de confiance avec l'animateur.

Ce dernier est le relais des habitants : il est une écoute, un conseil et une passerelle vers d'autres services.

Il met en place un accompagnement adapté aux besoins de chacun et redirige, au besoin, les habitants vers des partenaires ou des activités extérieures à la résidence.

Les activités proposées par l'animateur (cuisine, tri des déchets, premiers secours, tenue du logement, courses alimentaires) ont pour objectif l'autonomisation.

Des sorties extérieures sont également organisées. Les habitants de la résidence sont aussi libres de proposer leurs propres activités au reste du groupe.

En 2023, plusieurs partenariats ont été mis en place. Un atelier sur les gestes de premiers secours avec le

SDIS 23, une sensibilisation à l'utilisation des écrans avec l'Association Addictions France, un atelier sur les économies d'énergie avec l'UDAF 23 et un atelier sur le tri des déchets avec Evolis 23 et l'Habitat Inclusif de l'ADAPEI ayant permis des rencontres entre les habitants.

D'autres ateliers seront mis en place en 2024, notamment autour de la vie affective, de la sexualité et du consentement ainsi qu'une sensibilisation autour de la diététique et de l'équilibre des menus. En fonction de l'adaptabilité des locaux, il est prévu d'organiser des activités manuelles (jardinage, bricolage). D'autres activités et partenariats seront mis en place au cours de l'année.

L'objectif étant de tendre vers une autonomisation des personnes, des habitants ont pour projet de quitter le dispositif de résidence inclusive à court ou moyen terme. Les apprentissages de ces derniers ayant été travaillés et validés à travers des activités, des échanges ou encore des évaluations.

Un logement est donc toujours disponible au sein de la résidence et d'autres le seront à l'avenir. ■

Mathis Portail
Animateur Socio-Culturel



Le pouvoir d'agir

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Quatre ouvriers et ouvrières d'EXAEQUO ont participé à la formation collective « le pouvoir d'agir » les 12 et 13 octobre à l'ESAT de la Ribière à Limoges. Cette formation a été proposée par l'OPCO santé, organisme dont l'objectif est d'accompagner les structures dans leurs besoins en formation ainsi que dans le financement.

Cette formation animée par Madame Béline Guérin avait pour objectif de permettre aux ouvriers de comprendre le pouvoir d'agir et l'auto-détermination.

De comprendre comment choisir, comment s'organiser, se connaître et croire en eux mais aussi d'exprimer leurs envies, de faire un choix (en prenant en compte ses conséquences) en réfléchissant à leurs ressources et leurs besoins.

L'objectif étant aussi qu'ils aient confiance en eux.

INTERACTION, COHÉSION, AUTONOMIE.

« On était en équipe, on était soudé. On a rencontré des jeunes collègues de l'ESAT de Saint-Junien et on a échangé sur nos activités. On a découvert un autre ESAT qui gère

un self, un atelier apiculture des équipes espaces verts. On a pu visiter l'ESAT à la pause.

Nous avons déjà recommandé la formation à nos collègues. Pierre et Denis souhaitent la faire ».

Témoignage du chauffeur, ouvrier Ex-Æquo : *« C'est une bonne expérience que d'avoir conduit mes collègues à Limoges. Avant j'avais vu le parcours, j'avais une feuille de route. Une fois l'équipe au complet nous sommes partis. J'ai utilisé un assistant de navigation. Je suis d'accord pour être à nouveau chauffeur ».*

CONFIANCE EN SOI

Tous les ouvriers sont satisfaits de la formation. Nathan nous explique très enthousiaste que *« c'était très très très bien [...]*



de parler de ce que l'on veut faire, de son projet, de ses choix ».

Nathan s'étant approprié les supports de formation FALC, nous lui avons proposé de continuer à les utiliser et de s'en inspirer pour en créer d'autres. Il a su tirer bénéfice de la formation et gagner en confiance.

En avance sur son temps, le pôle TEA est engagé depuis plusieurs années sur bon nombre d'actions favorisant l'auto-détermination des ouvriers et le pouvoir d'agir sur leurs projets.

Terminons par cette citation de Edward L. Deci, cofondateur de la théorie de l'auto-détermination : *« au lieu de nous demander comment motiver les gens, nous devrions nous demander comment créer les conditions dans lesquelles les gens se motiveront eux-mêmes ».* ■

Christine Charré
CESF au service DASP d'Ex Æquo

Entreprise adaptée

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

À l'heure où l'on parle de « parcours renforcé en emploi », l'ESAT devait se réinventer, réfléchir à trouver un équilibre entre le maintien de ses activités de production et de socialisation internes et répondre à l'ambition de certains ouvriers pour rejoindre le milieu ordinaire.

C'est dans cette optique que la Direction du Pôle Travail et Emploi Accompagné assistée par un cabinet extérieur ont réfléchi à la création d'une Entreprise Adaptée. Les EA sont des entreprises d'utilité sociale, leur vocation est de créer de la richesse en favorisant des emplois stables pour les personnes en situation de handicap. Ayant une obligation d'employer au moins 55 % de personnes en situation de handicap, elles sont régies par le code du travail et la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Dans un premier temps, nous avons recueilli les souhaits des ouvriers et de

l'association gestionnaire, réalisé une étude de faisabilité en tenant compte des impératifs et obligations administratives, économiques, repéré les partenaires potentiels, les besoins financiers pour assurer les investissements nécessaires (matériel technique, locaux, mobilier...). Après validation par les membres du Conseil d'Administration, et un bon nombre de demandes d'autorisation, c'est le 20 novembre que l'entreprise adaptée du Masgerot s'est ouverte officiellement et a accueilli ses premiers salariés. Elle vend sa prestation de service aujourd'hui sous une entité commerciale bien connue des administrés Creusois : Ex Æquo.

Spécialisée sur le marché de l'entretien du paysage, sur proposition d'un devis ou en répondant à des appels d'offres, du particulier aux marchés publics, l'entreprise adaptée à la capacité d'offrir ses services pour assurer la végétalisation (plantation, engazonnement, paillage), la pose de clôtures et de portails électriques, la taille des arbres, de haies et d'arbustes, la réalisation de terrasses en intervention ponctuelle ou sur contrat annuel.

Par la suite l'ambition de cette structure est d'évoluer et de proposer d'autres activités, mais elle reste prudente et préfère dans un premier temps asseoir son image, son savoir-faire, et gagner la confiance de ses premiers clients.

Certains salariés nouvellement embauchés ont pu concrétiser leur objectif en ayant

de belles perspectives de formations et de progression. C'est le cas notamment de Fabrice : « on vient de me proposer un CDD Tremplin de 12 mois et je vais être accompagné pour passer le permis de conduire, j'ai vraiment de la chance d'avoir été retenu ». Nicolas, qui après plus de 10 années sous statut d'ouvrier à l'ESAT, concrétise aujourd'hui son rêve de rejoindre le milieu dit ordinaire de travail : « J'ai travaillé en détachement dans des entreprises locales, et dernièrement à la mairie de Guéret aux services techniques à l'entretien des espaces verts, mais je n'ai jamais pu intégrer définitivement un poste en CDI, étant

simplement remplaçant. Je ne réalise pas encore que j'y suis parvenu ».

Quel beau parcours pour ces deux premiers salariés dans cette Entreprise Adaptée sous contrat de travail de droit commun avec pour spécificité professionnelle, une reconnaissance comme spécialiste en aménagement paysager.

Actuellement, une adjointe administrative assure l'accueil et la partie bureautique de l'EA. Deux autres collaborateurs devraient intégrer la structure dans les prochaines semaines.

Cette entreprise est un bel outil pour le territoire, une belle opportunité pour les ouvriers de l'ESAT qui pourront demain venir en stage et postuler en fonction des postes disponibles. ■

Nadine Schatz

Directrice Adjointe du Pôle Travail et Emploi Accompagné Ex Aequo

Journée immersive en duo

■ PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Comme tous les ans depuis 2020, le service DASP (Dispositif d'Accompagnement socioprofessionnel) d'Ex Aequo accompagne les ouvriers qui le souhaitent au DuoDay. Cette journée s'est déroulée le 23 novembre dernier, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

UN DUODAY AUX COULEURS DU CENTRE HOSPITALIER LA VALETTE.

Pierre, ouvrier maraichage : « Je suis à un moment de ma carrière où je réfléchis à une reconversion. Le DuoDay m'a permis de découvrir le service économique. Aujourd'hui, je réfléchis à la possibilité d'en faire mon métier. »

Pierre Redon, co-responsable des services économiques : « Cette journée a été très agréable, Pierre a un bon relationnel et est ponctuel ce qui est appréciable. Il a été très attentif et très curieux pour l'ensemble des missions qui ont été abordées. Je participe tous les ans au DuoDay et j'espère avoir de nouveau un stagiaire l'année prochaine ! »

Nathan, ouvrier maraichage – espaces verts : « Je souhaite expérimenter différentes activités professionnelles pour faire mon choix. Grâce au DuoDay je sais que l'entretien m'intéresse mais je souhaiterais faire un stage car j'ai besoin de plus de temps pour me rendre compte du rythme de travail. »

Sandrine Poirier, responsable de l'équipe centrale de ménage : « J'ai eu un retour très positif de l'équipe sur la participation

de Nathan à cette journée. Il s'est très bien intégré et s'est montré curieux de ce nouvel environnement de travail. Cette expérience a été très riche en partage et je compte la répéter ! »

Baptiste, s'est fait connaître auprès du CH de La Valette grâce au DuoDay en 2022. Depuis 2023, il travaille en détachement et un nouveau contrat pourrait débuter en 2024.

UNE JOURNÉE POSITIVE POUR TOUS

D'autres ouvriers, à l'exemple d'Amandine, de Cédric, de Dorothee ou de Kevin, qui ont fait leurs DuoDay à divers endroits, témoignent tous positivement.

Cette journée est positive et enrichissante pour les ouvriers, les professionnels et les partenaires. Nous échangeons sur les pratiques, les savoirs et les apports documentaires pour poursuivre l'inclusion de demain.

Nous remercions les partenaires du DuoDay : la Communauté d'agglomération du Grand Guéret, la Jardinerie Glomot – Fleurs de Saison, le CCAS de la Mairie de Guéret, LIDL, Gémio, Maison et Services, la Crèche, Auto-distribution, Claris Automobile, Best Drive, le CH de La Valette et Défimat à Sainte-Feyre. ■



Édition 2023 de la Fête du Sport

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE

Le vendredi 22 septembre 2023, le groupe sport de l'APA JH de la Creuse a organisé la seconde édition de la Fête du sport au Stade Léo Lagrange à Guéret.

Cette journée multisports a regroupé une centaine de personnes accompagnées par l'ensemble de nos établissements et services, et ceux de l'ADAPEI.

Plusieurs activités ont été proposées lors de cette journée. En pratique ordinaire, les participants ont testé l'escalade, le badminton, le football, le Viet Vo Dao, le tir au pistolet et le basket. En groupe sport adapté, ils ont pu s'essayer au E-sport, au basket santé, à la gym douce, au curling et à la sarbacane. Par roulement, tous ont pu pratiquer ces différents sports.

Plusieurs partenaires ont été associés à cette démarche : l'UFOLEP, Siel Bleu, la SPAC (Sport et Partage Adaptés Creusois), le CDSA (Comité Départemental de Sport Adapté), le club de Foot de l'Entente Sportive Guérétoise, le club de Badminton de Guéret, le club alpin d'escalade de Guéret, le club de Viet Vo Dao, le Comité Départemental de Basket ainsi que le club Ladies Studio.

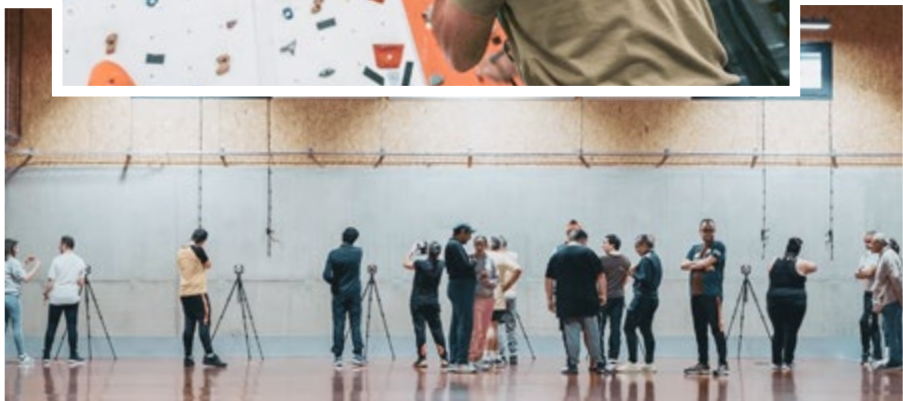
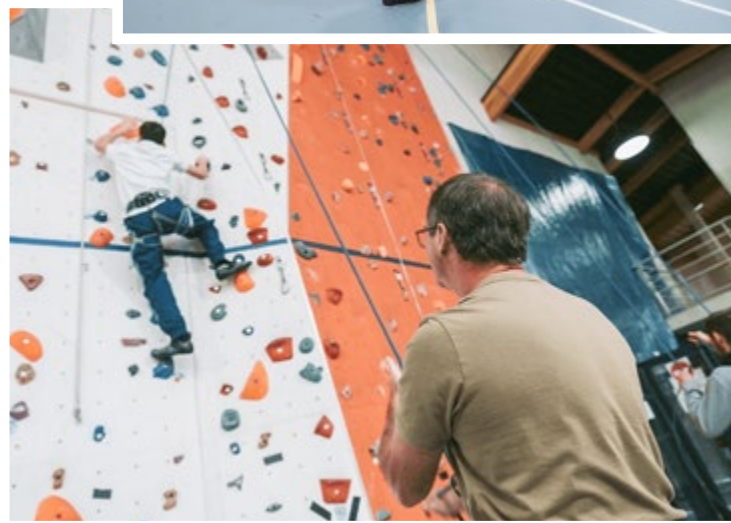
À travers cet évènement, les objectifs sont multiples :

- valoriser la pratique sportive pour tous en sensibilisant à la pratique sportive pour les personnes en situation de Handicap ;
- informer sur les dispositifs de sport adapté et de sport santé sur la période de rentrée ;
- favoriser un temps de rencontre et de convivialité autour des valeurs du sport.

Cet évènement est le second organisé par le Groupe sport, après celui de 2021. Il met en avant l'implication de nos professionnels, à la fois dans leur métier et dans les associations de sport adapté du territoire Creusois. Ces structures sont également à la recherche de bénévoles pour faire vivre les actions de sport adapté en Creuse, si le projet vous tente n'hésitez pas à les contacter ! ■

Ivan Le Strat
Directeur Pôle Habitat-Vie Sociale

*Crédit photos :
Alexis Overton*



L'aventure du Bélem

■ PÔLE HABITAT - VIE SOCIALE

Le 30 septembre dernier, quatre résidents des foyers d'hébergement de l'APA JH, accompagnés d'un éducateur, ont embarqué sur le plus vieux trois-mâts d'Europe : le Bélem.

Après un tirage au sort parmi les volontaires, du côté des résidents comme des accompagnants, ce sont Valentin, Charles-Albert, Atif, Éric et Olivier, AES au foyer de Bagnat, qui ont pu embarquer à bord du Bélem, mythique voilier du XIX^e siècle classé aux monuments historiques. Ce voyage, financé et proposé par la Caisse d'Épargne (propriétaire du navire) et la Fondation Belém, a donc permis à nos quatre travailleurs d'ESAT de prendre le large.

L'embarquement a eu lieu au port de Sète en début de soirée pour une nuit inoubliable même si, dans ces étroites cabines, elle fut de courte durée. Peu importe, le lendemain matin tout le monde était sur le pont ! « *Nous n'étions pas là pour [faire] de la figuration mais bien pour participer à la vie du bateau* » explique Olivier. Ainsi, Valentin et Charles-Albert ont appris à ranger les bouts et à faire des nœuds marins, en affichant à chaque manœuvre un large sourire. Nos moussaillons ont même eu



l'occasion de diriger le bateau en se plaçant derrière le gouvernail.

Durant la journée, tandis qu'Éric s'attelait à la prise de photos souvenirs, Atif est allé à la rencontre des autres apprentis matelots. Le Bélem accueille en effet depuis plusieurs mois des jeunes en insertion, une

belle occasion de nouer des liens. Pour Olivier, « *le but de cette expérience était de vivre une journée extraordinaire faite de rencontres et surtout de découvrir un univers qui laissera des souvenirs* » à jamais ancrés dans la tête de nos marins.

Et à entendre leurs témoignages, cela paraît réussi. Valentin raconte avoir « *aimé hisser les voiles, dormir sur le bateau [et s'être] bien amusé* ». Charles-Albert nous explique qu'il a « *passé un bon moment avec les collègues [...] bien tiré les bouts et bien discuté* ». Atif rajoute à cela que pour lui, « *le Bélem c'est bien* » et qu'il a d'ores et déjà envie de remettre les voiles.

À la suite de ce week-end et en prenant en compte l'enthousiasme des participants, des activités autour de la voile sur le lac de Vassivière pourraient être envisagées et ce dès l'an prochain, l'aventure continue... ■

Article écrit en collaboration avec **Olivier Zen**, AES au foyer de Bagnat



Une journée qui donne la pêche

■ PÔLE ÉDUCATION ET APPRENTISSAGES

Jeudi 30 novembre, un évènement a eu lieu à l'IME de la Ribe : la vidange de l'étang !

Depuis le petit matin, jeunes et éducateurs sont à l'œuvre. À l'aide d'un grand filet et bien équipés, ils s'avancent dans l'étang pour regrouper les poissons mais ramener ce filet n'est pas chose aisée, alourdi par la vase qui s'accumule il devient de plus en plus difficile à tirer.

Une fois les poissons rassemblés et récupérés à l'épuisette, ils sont placés dans des bacs. Carpes, black bass, brochets, tanches, sandres et gardons sont amenés sur une table pour être répartis par espèces avant d'être pesés par Fabrice Giraud, le pisciculteur, qui les achètera au poids. Ces derniers connaîtront une nouvelle vie dans d'autres étangs. Au printemps, pour les remplacer, des petits poissons seront achetés et dans environ trois ans le processus recommencera.

En cette matinée la pêche est toutefois difficile. Le froid, la pluie et la vase en grande quantité entravent le bon déroulé de la pêche mais sûrement pas la bonne humeur. Sur les coups de 10h30 un casse-croûte et une boisson chaude sont servis, et pour tous la pause est la bienvenue. Durant cet intervalle, Alicia, à l'IME depuis août 2021, en profite pour nous détailler ses mésaventures après avoir été coincée dans la boue. Mais même si pour les jeunes cette journée est plaisante, ils connaissent les enjeux qu'elle comporte. Les fonds récoltés à la suite de la vente des poissons iront en effet dans les caisses du foyer socioculturel à destination de l'ensemble des jeunes et permettront par exemple de financer des sorties.

Au-delà de ces aspects, cet évènement est fédérateur permettant le rassemblement d'une grande partie des jeunes de l'IME, des éducateurs, des professeurs et des techniciens. Pour Stéphane Laplace, éducateur technique de l'atelier peinture sous-traitance, « ce sont des journées hors normes, ce n'est pas conventionnel comme les

journées d'ateliers, on voit les jeunes s'investir autrement. De les observer sur une journée de travail comme ça nous permet de voir leur maturité. C'est une autre vision de l'accompagnement. »

En cette occasion, des jeunes de l'IME de Grancher ont même fait le déplacement. C'est le cas de Jérémy qui a exprimé son enthousiasme et qui a aimé partager ce moment de convivialité : « j'ai trié les poissons avec les autres, j'aime bien, ça apprend des choses, c'est intéressant de venir ».

Résultats de cette journée de dur labeur, plus de 300 kilos de poissons vendus et une envie pour les jeunes de réitérer au plus vite l'expérience de cette journée si exceptionnelle. ■



La remise des Certificats Généraux de Formations

■ PÔLE ÉDUCATION ET APPRENTISSAGES

Au cours de l'année scolaire précédente, quatre jeunes de l'IME de la Ribe, Samuel, Matthew, Kévin et Yanis, ont travaillé le programme préparatoire à l'obtention du CFG (Certificat Général de Formation) avec le soutien de leur Professeure des Ecoles, Madame Céline Berthe.

En juin 2023, ils se sont présentés aux épreuves qu'ils ont brillamment réussies. Le 18 septembre a donc eu lieu la remise officielle de leurs diplômes.

Deux autres heureux lauréats soutenus par l'IME de la Roseraie, Elodie et Horacio, accueillis à l'IME de la Ribe à la rentrée ont

bien entendu été associés à la remise des documents officiels et aux félicitations de toute la communauté Riboise. ■

Isabelle Devalois
Directrice adjointe du Pôle
Éducation et Apprentissages



La visite des élèves du lycée de Saint-Vaury

■ PÔLE ÉDUCATION ET APPRENTISSAGES

Jeudi 9 novembre 2023, des élèves du lycée Louis-Gaston Roussillat de Saint Vaury sont allés à la découverte de l'IME de la Ribe.

Après s'être présentés aux différentes classes de CAP du Lycée Professionnel de Saint Vaury à l'aide d'un diaporama réalisé avec le soutien de leur Professeure des Ecoles, Madame Céline Berthe et Madame Denise Arnal, Éducatrice Spécialisée, les élèves de l'Unité d'Enseignement Externalisé ont proposé une matinée découverte de l'IME de la Ribe aux élèves du lycée.

Ainsi le 9 novembre dernier, 11 élèves de CAP et 7 éco-délégués, accompagnés par Madame Goudard, Conseillère Principale d'Éducation, Monsieur Legoff, Professeur d'atelier Mécanique Espaces verts et Madame Borseix, Professeure de Prévention

Santé Environnement, ont été accueillis par les jeunes pour une visite de l'IME dans toutes ses dimensions.

Sous l'égide de tuteurs jeunes, ils ont pu visiter les classes, les ateliers de préprofessionnalisation et les lieux d'hébergements.

Chacun a pu appréhender la richesse des propositions d'accompagnements qui ont remportées un franc succès auprès des lycéens visiteurs et de leurs accompagnateurs.

Pour conclure ces moments de partage, les jeunes de l'atelier de préprofessionnalisation cuisine avaient concocté une

excellente collation mettant en avant, une fois de plus, leurs savoirs faire.

Outre l'amélioration des représentations des IME, la visite avait également pour objectif de favoriser les échanges mutuels et le renforcement de projets communs. Ainsi ont été évoqués les projets de réfection du foyer des jeunes du lycée et l'élaboration d'éco-mobiliers pour le parc du lycée dont les réalisations pourraient être confiées respectivement aux jeunes des ateliers Peinture et Bois de l'IME. ■

Isabelle Devalois
Directrice adjointe du Pôle
Éducation et Apprentissages





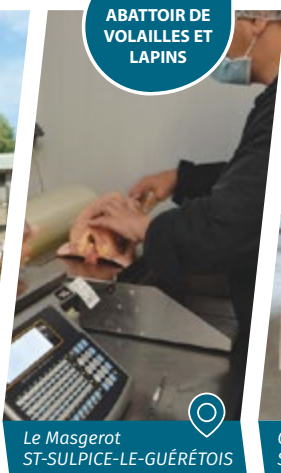
L'ESAT «Les Ateliers du Masgerot» vient de changer son identité commerciale et s'appelle désormais EX AEQUO. Le nom change mais la philosophie et les activités, proposées aux particuliers et aux professionnels, restent les mêmes !

ÉLEVAGE
DE
VOLAILLES



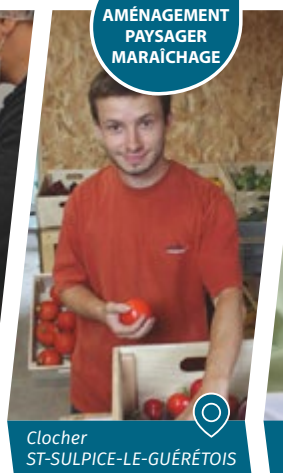
Ferme de Bagnat
ROCHES

ABATTOIR DE
VOLAILLES ET
LAPINS



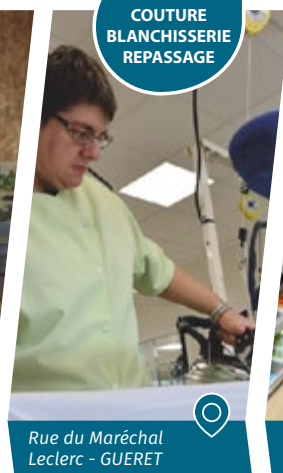
Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

AMÉNAGEMENT
PAYSAGER
MARAÎCHAGE



Clocher
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

COUTURE
BLANCHISSERIE
REPASSAGE



Rue du Maréchal
Leclerc - GUERET

SERVICES
AUX
ENTREPRISES



Le Masgerot
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS

Adhésion individuelle 2024

PLUS D'INFOS : ☎ 05 55 52 49 88 · SIEGE.ASSO@APAJH23.COM

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Profession :

déclare ☐ adhérer ☐ réadhérer
à l'APAJH et aux principes qu'elle défend¹ ;

☐ verse ci-joint, par chèque à l'ordre de l'APAJH de la Creuse,
un montant de €.

¹ L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts.

☐ Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an et : **36 €^{2 et 3}** (ou **26 €** si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN).

☐ + Pour toute autre personne résidant à la même adresse (2) : **26.50 €**.

☐ + Pour une troisième personne résidant à la même adresse : **18 €**.

Donateurs et bienfaiteurs

☐ Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an : **85 €** ou plus⁴.

☐ Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an : **316 €** ou plus.

² Une seule revue par famille à la même adresse.

³ Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

⁴ L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre règlement à : **APAJH de la Creuse · 23, rue Sylvain Blanchet · 23000 GUÉRET**

